

**DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 30 MARS 2015****Objet : SPIDO 2015**

Membres élus présents : MM BAILLY - BENEDIT - CAUCHOIS - CAUQUY - MME DAMELET - MM. FONTENAT - FRATTA - GINOT - GIREAU - GROSSAT - GUDERZO - JOSEPH - MARMILLON - MASCIOTRA - MERCIER - MONNET - PERRAUT - PHILIBERT - MME PRADEL - MM. REY - VOISIN

*Intervention de M. Gilbert GROSSAT, Vice-président Secrétaire*

Comme en 2013, le "SPIDO - Salon des Produits Innovants et du Design d'Oyonnax" est organisé les 11,12 et 13 juin 2015 dans le même format avec 120 exposants payants attendus et une vingtaine d'exposants institutionnels prévus. Une usine éphémère produira comme en 2013 des spidocup version 2015.

Cette édition présentera quelques nuances toutefois :

- Un nombre de conférences revu à la baisse, et les assemblées générales d'Allizé Plasturgie, FIB01 et l'AEPV durant ces trois jours.
- 5.000 visiteurs attendus contre 3.500 en 2013
- Un budget de 350 K€, plus élevé pour inclure la production de la spidocup pour 50 K€, les industriels ne pouvant renouveler bénévolement l'opération.

En 2013, en plus du soutien logistique et technique, en termes de communication, interventions publiques, etc..., la Chambre était présente sur un stand, d'un coût de 750 € pour la location partagée avec la CCI du Jura, et une contribution avait été versée à hauteur de 1.000 € au budget de cet évènement d'intérêt régional.

Pour 2015, le bureau propose de participer en qualité d'exposant institutionnel, pour un coût de location d'un stand de 1.500 € éventuellement partagé avec la CCI du jura, et en termes de communication, via notre site internet et un publipostage de 1.000 invitations, pour un coût évalué à 850€.

**L'Assemblée, vu l'exposé du Vice-président Secrétaire, donne son accord pour participer au salon SPIDO - Salon des Produits Innovants et du Design d'Oyonnax", les 11,12 et 13 juin 2015 :**

- **en qualité d'exposant institutionnel, pour un coût de location de stand de 1.500 €,**
- **en termes de communication, via le site internet de la CCI de l'Ain et par un publipostage de 1000 invitations pour un coût évalué à 850€.**

La présente délibération a été prise dans les conditions suivantes :

- Nombre de Membres Élus .....	36
- Nombre de Membres en exercice .....	34
- Nombre de Membres présents .....	21
- Nombre de voix pour .....	21
- Nombre de voix contre .....	0
- Nombre d'abstentions .....	0

Pour Extrait Certifié Conforme,

Original signé

Patrice FONTENAT  
Vice-président Secrétaire

Jean-Marc BAILLY  
Président